

Doctorat, pédagogie, professionnalisation : les pistes pour « former au design » issues des Assises

Paris - Publié le jeudi 19 décembre 2019 à 15 h 39 - Actualité n° 170410

- « Réaliser une étude sur l'offre française d'enseignement supérieur en design.
- Créer une vitrine nationale annuelle présentant des projets de diplômes d'étudiant en design.
- Développer des rencontres entre jeunes designers et recruteurs dans les territoires.
- Faire reconnaître un diplôme Bac+8 en design au niveau national.
- Développer la formation continue dans les écoles supérieures de design.
- Développer les approches pédagogiques d'initiation à la pratique professionnelle et à l'entrepreneuriat dans les écoles supérieures de design ».

Telles sont les six préconisations du groupe de travail « former au design », copiloté par le réseau [Andég](#), l'École Camondo et Christian Guellerin, directeur général de l'École de design Nantes Atlantique, présentées le 11/12/2019 dans le cadre des Assises du design : Objectif : « renforcer l'adéquation des compétences des designers au marché et à la société ».

Ces pistes d'améliorations sont issues du Cahier des Assises, rassemblant « une trentaine de préconisations, pour la plupart déclinées en propositions plus opérationnelles ». Au total, six thématiques ont été retenues pour ces Assises, portées par les ministères de la culture, de l'économie et des finances, pour « orienter la feuille de route » et « structurer l'écosystème du design français ».

« Partout dans le monde, les pays les plus innovants (hier le Danemark, la Finlande, la Grande-Bretagne, aujourd'hui la Malaisie et la Chine) ont identifié le design comme un puissant levier de transformation, mais aussi comme une nouvelle approche, un prisme par lequel aborder, étudier et tenter de résoudre les grands défis économiques et sociaux », indique le Cahier des Assises.

« Pour se mettre au diapason de ces pays qui ont déjà entrepris cette mutation, les con-

teurs aux Assises du design souhaitent que leurs propositions débouchent sur une politique nationale du design, portée et assumée par la puissance publique comme une priorité ».

Les six préconisations du groupe de travail « former au design »

1. Réaliser une étude sur l'offre française d'enseignement supérieur en design

« Pour s'adapter à l'évolution du métier de designer, la France a développé, au travers de ses réseaux d'écoles publiques et privées, une grande diversité d'approches méthodologiques et de positionnements », indique le rapport. En raison des « nombreuses réformes », de « l'infinité de domaines et de métiers », l'offre de formation en design est « difficile à appréhender dans ses globalités et ses spécificités ».

Dans l'idée de « dresser un paysage global et complet de l'offre d'enseignement supérieur en design et de ses débouchés » tout en s'appuyant sur le travail « entrepris en ce sens par le réseau des écoles supérieures d'art et de design et l'Andéa », le groupe de travail propose de :

- « rédiger un cahier des charges exhaustif d'une étude sur l'offre de formation en design ;
- initier de nouveaux outils d'orientation sur les formations en design basés sur les résultats de l'étude ».

2. Créer une vitrine nationale annuelle présentant des projets de diplômes d'étudiants en design

Selon le groupe de travail, « la diversité des statuts, des spécialités, des mécanismes de reconnaissance des diplômes et des tutelles entrave la lisibilité des supports d'orientation. Il existe pourtant une ressource inemployée de visibilité des formations en design : les projets de diplômes des étudiants. Ces projets constituent un formidable levier de promotion du design français ».

Est ainsi préconisé de :

- « mettre en place un comité de pilotage chargé d'organiser la manifestation, de sensibiliser les professionnels et médias, de mobiliser les écoles et de sélectionner les projets ;
- donner forme à la sélection à travers une exposition et une plateforme digitale, présentée au public pendant une semaine ;
- programmer à l'occasion de cet événement des conférences et des échanges entre jeunes diplômés, grand public et recruteurs et organiser dans ce cadre, des rencontres pédagogiques inter-écoles favorisant les échanges entre pédagogues ».

3. Développer des rencontres entre jeunes designers et recruteurs dans les territoires

« Un des moments les plus sensibles dans le parcours professionnel d'un designer est la période de deux ou trois années qui suivent l'obtention du diplôme. Au-delà de ce que pratique chaque école pour favoriser l'insertion professionnelle de ses propres étudiants, il reste nécessaire d'accompagner les jeunes diplômés qui le désirent dans la recherche de leur premier emploi ».

Le groupe de travail propose « d'organiser dans les territoires des événements d'insertion professionnelle des jeunes designers diplômés, notamment pour valoriser toutes les formes du design contemporain », avec :

- « des événements au sein des collectivités territoriales volontaires permettant des rencontres entre les designers et les recruteurs et/ou opérateurs économiques (agences de développement, incubateurs, entreprises, collectivités territoriales) ;
- des speed dating entre jeunes diplômés et recruteurs, à la manière du forum Design d'Emploi, ou du speed dating design du French Design by VIA ;
- des séminaires, workshops ou design sprint sur des thématiques avec une ou plusieurs entreprises partenaires, donnant à voir aux recruteurs le potentiel des jeunes designers ».

4. Faire reconnaître un diplôme Bac+8 en design au niveau national

« Aujourd'hui, seule l'université est habilitée à délivrer le diplôme national de doctorat. Depuis les écoles supérieures d'art et de design peuvent codiriger des doctorats en partenariat avec une université, mais le financement de contrats doctoraux est difficile à obtenir et des déséquilibres entre les directions scientifiques et artistiques peuvent apparaître », selon le rapport.

« En outre, les docteurs en design ont du mal à obtenir la qualification CNU (Conseil national des universités), nécessaire à la poursuite d'une carrière académique en France ».

Ce que propose le groupe de travail :

- « recenser et qualifier la recherche en design et ses formats en France, au regard des pratiques internationales ; rendre compte de la diversité des pratiques de la recherche en France. Approfondir et intégrer au cahier des charges de l'étude proposée dans le point 1. ;
- obtenir une reconnaissance nationale par le ministère de la culture de niveau Bac +8 pour les diplômes supérieurs de recherche en design, qui permettrait d'accéder au grade de PhD ;
- développer les doctorats fléchés sur la recherche-crédation sur la base d'un co-encadrement universitaire (directeur de thèse HDR) et pratique (co-direction de la thèse par un designer praticien).

5. Développer la formation continue dans les écoles supérieures de design

« Quels que soient leurs statuts, les écoles supérieures de design sont outillées et légitimes pour poser des modules de formation continue. Cependant, il n'existe pas de recensement exhaustif des formations continues en France. »

« Il serait opportun d'inventorier les formations existantes et d'en identifier les acteurs, mais aussi de mettre en place des actions ciblées pour accompagner le parcours professionnel des designers et de développer en parallèle une culture du design auprès des entreprises et des institutions publiques ».

Ainsi, le groupe de travail propose de :

- « recenser les modules et parcours de formation continue liés au design auprès des acteurs publics et privés, sans omettre les programmes transversaux à composante interdisciplinaire ;
- créer des modules de référence et un parcours diplômant ou certifiant (de type DU) ouvert aux designers professionnels ;
- valoriser la validation des acquis de l'expérience (VAE) en design ;
- renforcer dans les programmes de conférences les interventions de designers en activité (docteurs anciens étudiants) des Écoles supérieures d'art et design ; mieux les faire connaître auprès des acteurs extérieurs.
- favoriser les liens avec des écoles ou des universités aux formations complémentaires (écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce, etc.) pour créer des modules communs à destination de différents professionnels, dont les designers ;
- normaliser un programme de formation au design thinking en ouvrant un Certificat de qualification professionnelle destiné aux designers professionnels ;
- créer un programme pilote de conférences sur des exemples de management par le design en faveur de la participation des entreprises et des administrations publiques ;
- développer les sessions courtes de formation pour sensibiliser les professionnels au design thinking ;
- développer une offre de formation continue au design ciblée sur un thème propre à la spécialité de l'école qui en portera le programme ».

6. Développer les approches pédagogiques d'initiation à la pratique professionnelle et à l'entrepreneuriat dans les écoles supérieures de design

« Dans les écoles de design, la formation entrepreneuriale dispensée s'est longtemps limitée à la protection des droits d'auteur et la gestion d'une carrière dans le design reste peu traitée », indique le rapport. « Par conséquent, peu d'étudiants sont sensibilisés à la création d'entreprise, parfois utile pour expérimenter la pertinence de leur projet de fin d'études ou de diplôme ».

Est alors proposé de :

- « réaliser un recensement des modules et des parcours de formation à l'entrepreneuriat ou à l'activité professionnelle dans les écoles supérieures de design françaises et en évaluer les effets
- élaborer une charte des bonnes pratiques à l'entrepreneuriat à l'attention des étudiants en de
- développer les voies d'alternance aux diplômes licence et master en design ».

Les six thématiques des Assises

Dans le cadre des Assises du design, cinq groupes de travail, « animés par un ou plusieurs pilotes » ont été retenus pour traiter des thèmes suivants. La sixième thématique, « structurer l'écosystème design », est commune à ces groupes de travail.

1. Installer durablement le design dans les politiques publiques

- **Objectif** : au-delà de la perception esthétique que l'on peut avoir du design, faire partager aux décideurs publics l'approche du design centrée sur les besoins des utilisateurs et les scénarios d'usage.
- **Pilotes** : l'association La 27^e région et la Cité du design de Saint-Etienne.

2. Intégrer le design dans la stratégie des entreprises

- **Objectif** : poursuivre les efforts d'intégration du design dans les PME et placer le design dans les niveaux de décisions stratégiques des grandes entreprises.
- **Pilotes** : Lille Métropole Capitale mondiale du design 2020 et Lille Design.

3. Engager une politique internationale du design

- Objectif** : mieux faire connaître à l'international le potentiel du design français et rendre la France plus attractive par le design.
- **Pilotes** : École de design Nantes Atlantique et Créative Factory Nantes

4. Former au design

- **Objectif** : renforcer l'adéquation des compétences des designers au marché et à la société.
- **Pilotes** : École Camondo - Pôle design de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) et Christian Guellerin (personnalité qualifiée)

5. Valoriser le design

- **Objectif** : mettre en lumière la diversité des métiers et des réalisations.
- **Pilotes** : Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI), Institut français du design (IFD) et Agence de développement et d'innovation de la Nouvelle Aquitaine (ADI-NA)

6. Structurer l'écosystème du design

« La structuration de l'écosystème du design est une thématique transversale portée par l'ensemble des pilotes des Assises. Les propositions sont le fruit d'un consensus entre les différents groupes de travail ».